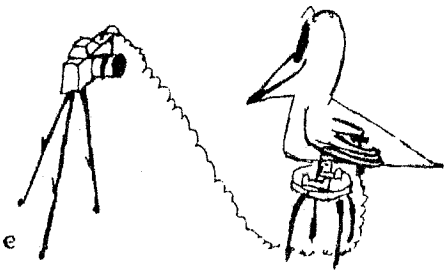
La macrophotographie sera pratiquée par celui qui s'intéresse aux insectes, aux fleurs, aux champignons, etc.
Les objectifs couramment utilisés vo nt du 50mm au 200mm, mis à part les objectifs "macro", ils ne permettent pas de se rapprocher suffisamment près du sujet (mise au point minimale rarememt inférieur à 0,40 m), il faut donc utiliser différents accessoires.

- La lentille additionnelle (bonnette), placée devant l'objectif va grossir le sujet de la même manière qu'une loupe. Malheureusement cette lentille oblige le photographe à rester à une distance constante car elle ne permet pas la variation de distance de mise au point.
A chaque type de bonnette, va correspondre un grossissement, mais aussi une distance de mise au point.

- Les bagues - allonges ou le soufflet rapprochent également le sujet, la mise au point étant conservée. L'image est donc plus grande surle négatif, de plus la qualité est conservée, car aucune lentille n'a été ajoutée. Le seul inconvénient de ces deux systèmes est qu'ils absorbent un peu de lumière.

La règle d'or de la nouvelle génération de chasseurs-photographes, est de respecter la nature.
Il faut condamner toutes les photographies d'oiseaux au nid, surtout les rapaces, ainsi que les clichés suspects, décor artificiel, montage, etc...



Pour les passionnés de CHASSE-PHOTOGRAPHIQUE, une adresse :

Association Sportive de la Chasse Photographie Française
60, rue des Archives - 75003 PARIS

La prise de notes

par Laurent GAVORY

INTRODUCTION

Nous nous sommes aperçus au cours de nos contacts avec les différentes personnes gravitant autour de notre association, que peu d'entre elles consignaient sur un carnet les observations qu'elles effectuaient, quelles soient ornithologiques, mammalogiques, botaniques, etc...
Nous avons donc voulu par cet article les encourager à le faire.

LA PRISE DE NOTE

Elle consiste, tout simplement, à noter les différents paramètres concernant l'observation; c'est à dire au minimum le nom de l'espèce,

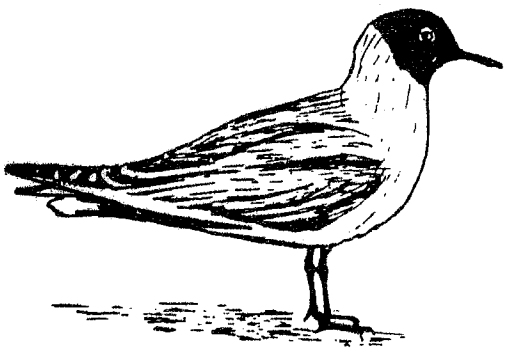
le lieu (commune) et la date d'oservation. On peut aussi relever d'autres informations (plus il y en aura, mieux ce sera) telles que, les conditions atmosphériques, une description du biotope, le sexe, l'âge, une description du comportement, les mensurations (empreinte, animal mort, plante...), etc...

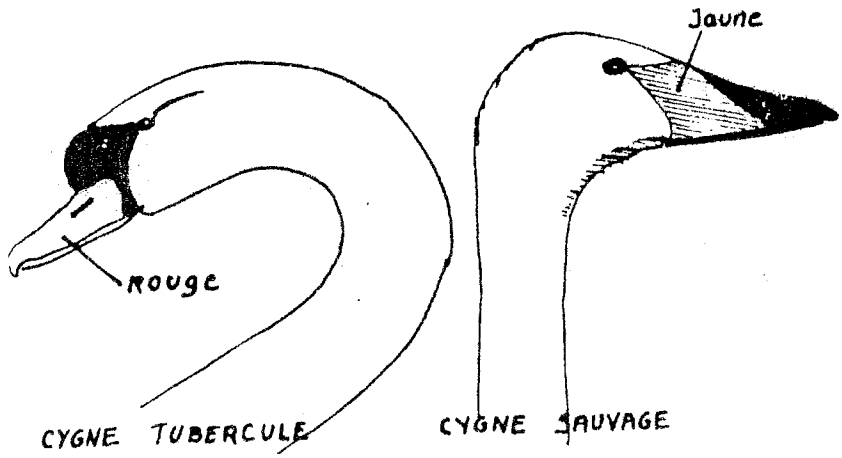
Nous vous conseillons d'emmener toujours votre carnet sur le terrain afin de ne rien oublier après coup.

Les observations ainsi collectées pourront être ensuite recopiées sur fiches spécifiques qui constitueront une documentation sérieuse pour l'observateur.

QUE FAIRE DE VOS DONNEES ?

Une sélection de vos observations pourra être envoyée (une fois par trimestre) à l'association régionale concernée*. Elles concourront à l'élaboration de synthèses régionales qui sont la base de travaux scientifiques dont l'objectif premier est la connaissance des espèces et des milieux.





POURQUOI NOTER SES OBSERVATIONS ?

La prise de note est, au même titre que la construction de nichoir ou que le sauvetage d'une nichée de busards, un acte de protection.

La connaissance des espèces et des milieux, élaborée à partir des différentes notes collectées, est à la base de mesures de protection plus directes. En effet on ne peut protéger que ce que l'on connait.

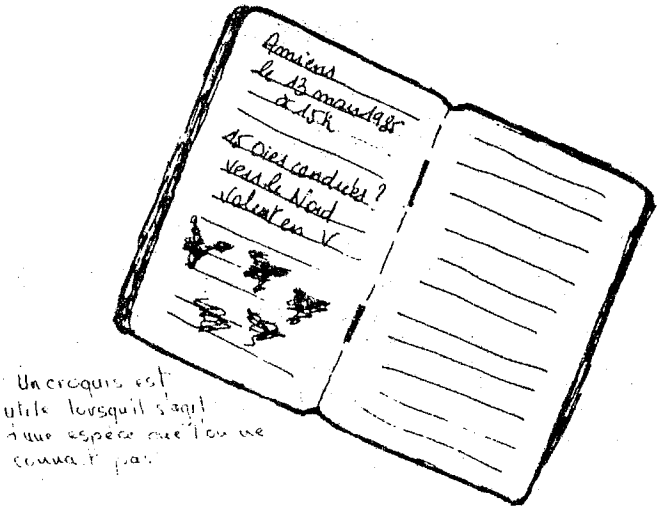
Des exemples précis :

- La connaissance précise des dates d'envol des jeunes canards et des limicoles pourra peut-être déboucher, un jour, sur un recul de la date d'ouverture de la chasse au gibier d'eau.
- Le recoupement d'observations provenant de différentes personnes concernant les Busards (espèce nichant dans les champs) permettra une localisation plus ou moins grossière du site de nidification et dédouchera sur l'intervention d'observateurs sur ce site afin de découvrir le nid qui, s'il semble menacé par la moisson, sera déplacé.
- La connaissance de stations de plantes rares permettent la mise en réserve (exemple réserve naturelle de Boves).

CONCLUSION

OBSERVEZ ET NOTEZ !





Bibliographie

J.F. Alexandre et G. Lesaffre Regardez vivre les Oiseaux (I) Falco éd. 1984 (en vente au GEPOP)

A QUI ENVOYER VOS DONNEES ?

- GEPOP , Musée de Picardie rue de la République 80000 AMIENS (mammalogie, herpétologie,etc...)
- Centrale Ornithologique Picarde; 43 chemin du Halage 80000 AMIENS (ornithologie)
- Société Linéenne du Nord de la France, 36 rue Victor Hugo 80000 AMIENS (botanique)

CREER DES RESERVES

par François SUEUR

En 1970, année de la protection de la Nature, de nombreuses Associations, comme le G.E.P.O.P., ayant ce thème pour objet se sont crées.

Au départ, il s'agissait de défendre la Nature, la flore et la faune, contre les multiples agressions (à titre d'exemple pour la Picardie: arasement des haies, pollution par les hydrocarbures etc . dont elles étaient et sont toujours victimes. 15 ans plus tard, si certains progrès sont enregistrés (meilleure prise en compte de l'environnement dans les mesures réglemantaires, etc,) la Nature n'en continue pas moins à reculer et les milieux à se banaliser (disparition ou raréfaction d'espèces) toujours sous l'influence humaine. Aussi semble-t-il nécessaire aujourd'hui de nous fixer comme objectif la conservation de zones intéressantes et la restauration de milieux dégradés.